

Forum social des peuples : mission accomplie?

Catherine Caron

Numéro 775, novembre-décembre 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/72899ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Caron, C. (2014). Forum social des peuples : mission accomplie? *Relations*, (775), 6-7.



L'auteure est rédactrice
en chef adjointe
de *Relations*

déficit de 200 écoles existait déjà à Gaza, 26 écoles ont été détruites et 122 autres endommagées. Quant aux hôpitaux, 15 sur 32 ont été touchés. On pourrait continuer la liste encore longtemps, puisqu'il n'y a aucune infrastructure qui n'ait pas été atteinte à Gaza (gouvernement, commerces, usines, bateaux, centrale électrique, centre de traitement des eaux, mosquées, églises, cimetières, etc.). Selon le réseau humanitaire Shelter Cluster, il faudra environ 20 ans pour reconstruire Gaza compte tenu de l'étendue de la destruction et du strict contrôle des frontières qu'imposent autant l'Égypte qu'Israël. Cette reconstruction pourrait coûter plus de six milliards de dollars.

En comparaison, les dégâts causés à Israël par le Hamas sont sans commune mesure. Selon l'armée israélienne, 4564 projectiles (pour la plupart des roquettes) ont été lancés sur le sud et le centre d'Israël, mais seulement 224 ont atteint les zones peuplées et 735 ont été interceptés par le système antimissile. Ils ont fait des victimes, mais leur principal effet a été de terroriser la population israélienne, appelée aux abris plusieurs fois par jour.

Toutefois, malgré la domination écrasante d'Israël, force est d'admettre que le Hamas a partiellement réussi par la voie militaire là où le Fatah a échoué par la voie diplomatique, c'est-à-dire faire reculer Israël. La trêve négociée a permis d'alléger le siège sur Gaza en gagnant quelques mètres de plus pour que les agriculteurs puissent cultiver leurs terres et les pêcheurs pêcher leur poisson. Maintenant, cela augure-t-il mieux pour l'avenir des Israéliens et des Palestiniens? La réponse est non, du moins, pas tant qu'une forte pression ne sera exercée sur Israël par la communauté internationale, y compris par la société civile, pour que prenne fin sa conquête coloniale qui se poursuit toujours en toute impunité. ●

Marche de l'unité des
peuples, 21 août 2014,
Ottawa. Photo : Ben
Powless

Forum social des peuples : mission accomplie?

Sans précédent par la représentativité et la diversité des acteurs sociaux qu'il a rassemblés, le Forum social des peuples a amorcé un processus important au Canada.

CATHERINE CARON

C'est à partir du diagnostic qu'il faut construire d'urgence un mouvement social capable d'infliger une défaite au gouvernement Harper aux prochaines élections fédérales que le Forum social des peuples (FSP) s'est organisé et tenu à Ottawa du 21 au 24 août dernier. Un tel forum était vu comme un outil intéressant pour faire converger et travailler ensemble les citoyens et groupes sociaux en lutte contre les politiques de ce gouvernement. Mission accomplie? Avec de modestes ressources, dans le contexte d'un vaste pays où les mouve-

ments et groupes sociaux sont en général moins forts et organisés qu'au Québec et où il nous faut dépasser ce qui divise Québécois, Canadiens, Autochtones, Acadiens, etc., le résultat est appréciable et sans précédent, même si beaucoup reste à faire.

Plus familiers avec les forums sociaux, les Québécois composaient sans surprise entre 30% et 40% des quelque 5000 participants, avec des organismes comme la CSN, la FTQ et Alternatives, entre autres, qui ont joué un rôle moteur. Hors Québec, la majorité n'avait jamais participé à un forum social, dont plusieurs chefs syndicaux et militants qui y ont passé plusieurs





jours – une percée importante. Le potentiel des forums comme catalyseurs de luttes et d'initiatives sociales suscite ainsi plus d'intérêt au Canada anglais et des forums sociaux régionaux sont en cours ou prévus à Regina, London et Halifax, à l'instar de ceux qui essaient au Québec depuis plusieurs années.

Mais surtout, c'est l'arrimage réussi avec les peuples autochtones – en particulier ceux du mouvement Idle No More (Fini l'inertie) – et leur participation à l'ensemble du processus qui constituent une avancée historique. La nécessité de reconnaître la réalité d'une forme de colonialisme toujours présente au Canada et s'exerçant à leur rencontre a traversé l'événement, favorisant le développement d'une conscience commune du fait que les peuples autochtones ne sont pas une composante comme les autres du mouvement social. De plus, plusieurs revendiquent un rôle de leadership dans les luttes reliées aux ressources naturelles, aux pipelines et à la crise écologique notamment, vues comme le talon d'Achille du gouvernement conservateur.

Ceci dit, l'appel lancé par les mouvements sociaux réunis en assemblée au terme du FSP ne laisse planer aucun doute: «Il ne s'agit pas seulement de s'opposer aux conservateurs de Stephen Harper, il s'agit aussi de reprendre le contrôle de notre avenir collectif¹». Le FSP l'a reflété et c'est peut-être là que le bât blesse, dans la mesure où la question de la stratégie pour «vaincre Harper» a été abordée, mais ne pouvait qu'être noyée dans un tel forum où étaient traités une profusion d'enjeux relatifs au déficit démocratique, au libre-échange et à la perte de souveraineté qu'il induit, aux minières, aux services publics, aux droits des femmes et des travailleurs, etc. Un certain désarroi hantait d'ailleurs les participants dès qu'il était question de choisir pour qui voter lors de la pro-

chaine élection, tellement aucun parti ne répond pleinement aux aspirations des franges plus progressistes de la population. Ainsi, la stratégie du «tout sauf Harper» risque de prévaloir.

Par ailleurs, la nécessité de rallier le plus de personnes possible autour de cet adversaire commun peut expliquer le fait que la question nationale québécoise, un sujet de divergences profondes, ait été peu abordée, sauf dans un atelier qui s'inscrivait dans la continuité des questions posées par Pierre Mouterde dans son article «L'indépendance du Québec: terrain de solidarités?» dans le dossier «Faire front contre la droite canadienne» de *Rela-*

tions (n° 772, juin 2014). Cela doit changer et il est important que l'enjeu du droit à l'autodétermination du peuple québécois s'inscrive dans les suites que connaîtra ce forum. Heureusement, plus qu'un événement fermé dans le temps, c'est un processus d'intensification d'un travail commun, dans le respect des différences, qui s'est amorcé. Reste à voir comment il réussira à évoluer dans le contexte de l'offensive tous azimuts menée actuellement par les élites d'une «corporatie» mondiale. ●

Le Code du travail : une réforme nécessaire

Cinquante ans après l'adoption du Code du travail, des réformes sont nécessaires pour tenir compte de la diversité du travail actuelle.

GUYLAINE VALLÉE

L'adoption du Code du travail, en 1964, a permis une refonte des lois éparses qui régissaient jusqu'alors les relations collectives du travail tout en confirmant le modèle inspiré du *Wagner Act* américain comme voie privilégiée d'établissement de rapports en la matière. Alors qu'on en soulignait les 50 ans en septembre dernier, il convient de se pencher sur l'héritage du modèle de relations de travail qu'il a instauré au Québec.

Adopté pendant la Révolution tranquille, le Code du travail protège tout d'abord le droit d'association des salariés et interdit l'ingérence de l'employeur dans la formation et les activités d'un syndicat. Il prévoit qu'un

syndicat, pour être accrédité, doit obtenir l'appui d'une majorité absolue de salariés d'un même employeur ou, plus fréquemment, d'un même établissement. Le syndicat accrédité se voit reconnaître le monopole de la représentation de tous les salariés de ce groupe de manière juste et équitable, que ceux-ci l'aient appuyé ou non. En contrepartie, tous doivent contribuer à son financement. L'employeur a l'obligation de reconnaître le syndicat accrédité et de ne négocier qu'avec lui.

L'obligation de négocier est une conséquence de l'accréditation syndicale, tout comme le droit de grève. À la suite de l'accréditation, les relations de travail se déroulent en deux phases successives: une phase où les parties

L'auteure est professeure à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal

1. Texte en ligne au: <peoplessocialforum.org/final-assembly-text/>.